

Administration des médicaments : fiche technique des soins infirmiers

André K. Mutombo ¹

¹ Département de Pédiatrie, Faculté de Médecine, Université Officielle de Mbuji-Mayi, Mbuji-Mayi, République Démocratique du Congo.

Correspondance : Prof Dr André K. Mutombo, e-mail : drandremukalu@gmail.com, Tél : +243975310541

Objectif poursuivi

Administrer les médicaments en se tenant à la prescription médicale après contrôle minutieux.

Généralités

Médicament (remède)

Toute substance ou mélange de substances avec effet guérissant, soulageant ou préventif en cas de maladie, pour le diagnostic ou pour l'amélioration des fonctions chez l'homme ou chez l'animal.

Forme des médicaments

Aérosols, ovules vaginales, buccalettes, capsules, comprimés, crèmes, dragées, effervescentes, émulsions, gaz, gouttes, globules, granules, mixtures, ovules, patch, pâtes, poudres, sirop, solutions, solutés injectables, sprays, suppositoires, tablettes, suspensions, teintures.

Nature

Les médicaments peuvent être de nature :

- *allopathique* : c'est-à-dire agissant selon la médecine scientifique
- *holistique* : c'est-à-dire agissant selon la médecine alternative ou complémentaire comme homéopathie, essence des fleurs, bach ...

Prescription médicale (par écrit) reprend :

- Nom du médicament = nom commercial
- Dosage = quantité et concentration
- Type d'administration (ex. p.o = per os)
- Heure d'administration et durée, possibilité de répéter l'administration du médicament

- Avant, après, pendant les repas.

Lieu de conservation des médicaments

- Armoire à pharmacie : au sec, sans lumière, bien rangé, température <25°C ;
- Armoire contenant des produits toxiques (fermée) : tous les médicaments se trouvant sous la loi des stupéfiants ;
- Frigo par exemple pour l'insuline, certains antibiotiques, des sérums, le sulfate de magnésium ;
- Médicaments holistiques séparés des médicaments allopathiques.

Contrôle du médicament

- Date d'échéance ou de péremption
- Modifications par exemple le changement de couleur, de consistance et de forme, l'humidité.

Les médicaments ne se différencient pas seulement par le remède, mais aussi dans leur concentration et leur forme galénique (c'est-à-dire les excipients supports, les couvertures, l'enveloppe) ainsi que par exemple le retard, le dépôt, le slow-release.

Les effets secondaires de par les excipients existent également.

Formes d'administration

- Cutanée (cut.), rectale (rect.), vaginale, percutanée, per os, intraveineuse (IV), intramusculaire (IM), sous-cutané (S/C), intradermique, par inhalation (p.i.) ...
- Certains médicaments sont à doser graduellement au début et/ou à la fin du

traitement ; d'autres ne sont à appliquer directement que par le médecin.

- La prescription et l'administration des médicaments holistiques demandent une observation particulièrement différenciée du patient du point de vue physique et psychique. Ils peuvent être donnés en association avec les médicaments allopathiques.
- Certains médicaments doivent être préparés et administrés sous les conditions particulières, c'est le cas par exemple des antimétabolites.

Liste des médicaments étatiques

Chaque pays connaît (et dispose de) la division de tous les médicaments dans différentes catégories = Listes.

Ainsi, la pratique de distribution et de vente sont réglées par la loi. Il y a des médicaments vendus librement et d'autres exigent strictement la prescription sur ordonnance médicale.

Préparation pour l'administration

Patient

- Information sur le type de médicament, son action, ses effets secondaires, ses risques ainsi que sur la manière de l'administrer
- Eventuellement, la décision également du patient sur la prise d'un médicament déterminé.

Matériel

- Plateau ou set de médicament spécial : portant fréquemment le nom du patient et les médicaments correspondants annotés.
- Petites coupes, verre, cuillère, pipette, mesurette, seringue graduée.
- Mortier ou 2 cuillères à café.

Préparation d'un médicament

- Prendre le médicament hors de l'armoire

- Contrôler : nom, dosage, forme, voie d'administration, date de péremption, couleur
- Le nom, la date, l'heure, le dosage, le nom du patient et du soignant sont notés par écrit. Des restes éventuels sont immédiatement utilisés pour un autre malade ou jetés.
- Ne pas prendre les médicaments sans emballage dans les mains
- Mettre le médicament dans le petit récipient pour le patient déterminé
- Contrôler encore une fois le médicament avant de le ranger dans l'armoire à pharmacie
- Travail hygiénique, ne pas laisser trainer les déchets
- Recommander le médicament assez à l'avance

Administration entérale

- Procéder encore à un contrôle avant de donner le médicament ;
- Capsules : à avaler sans croquer avec de l'eau ou bouillie
N.B. : chez les patients avec sonde nasogastrique, clarifier si l'enveloppe peut être ouverte.
- Dragées : à sucer ou à avaler sans croquer avec de l'eau. Suivant la préparation : croquer, partager en petits morceaux ou les dissoudre dans l'eau.
- Perles : à croquer. Perle à piquer avec une aiguille pour les patients sans dents.
- Buccettes : à placer sur la face interne de la joue (pour éviter la circulation hépatique). Pour enlever les restes avant d'en administrer à nouveau : rincer la bouche.
- Tablettes ou comprimés : faire croquer, réduire (mortier ou cuillère) ou laisser dissoudre dans l'eau suivant la préparation

- Poudre/gouttes : à diluer avec un peu de liquide, donner quelque chose ensuite pour avaler
- Solutions : à donner non diluées = à boire
- Comprimés sublinguaux : médicaments holistiques et allopathiques : à laisser fondre sous la langue
- Rinçage de la bouche : à gargariser, ne pas avaler, s'en tenir au temps d'action, ne pas rincer après à nouveau la bouche
- Sans l'ordre particulier, donner les médicaments lors des repas

Administration parentérale

- Injection
- Perfusion
- Inhalations
- Gouttes pour les yeux
- Gouttes pour les oreilles
- Pommades, crèmes, lotions, pâtes à appliquer ou frictionner avec les gants suivant la préparation
- Instillation vésicale
- Comprimés vaginaux : à introduire avec gant/doigtier dans le vagin. A mouiller auparavant suivant la préparation. Introduire si possible le soir, porter du linge pouvant être bouilli, ou une bande hygiénique
- Pommade ou gelée vaginale à introduire avec un applicateur spécial
- Systèmes – TTS : petits réservoirs autocollants à placer sur la peau dans lesquels la substance est continuellement délivrée après le temps prescrit, changer l'endroit sur la peau. Si le patch est mouillé (bain, douche, sueur profuse), il faut le changer.

Effets secondaires et complications à connaître

Suivant le médicament et le patient, ils peuvent être même mortels.

- *Effets secondaires locaux* : rougeur, prurit, altération de la peau, lésions nerveuses, hyperthermie, altération du goût, bouche sèche, chute des cheveux.
- *Effets secondaires généralisées* : phénomènes cardiaques, circulatoires, respiratoire, conscience altérée, gastriques, intestinaux, neurologiques, intoxication par surdosage, allergiques, accoutumance, symptômes de privation à l'arrêt de la prise du médicament (Syndrome de sevrage), interactions avec nourriture et électrolytes, avec alcool et autres médicaments

Conclusion

- Marquer par écrit l'administration des médicaments ;
- Contrôler, voir si le patient l'a absorbé ;
- Se renseigner auprès du patient et vérifier si possible *objectivement* si le médicament produit l'effet désiré ou attendu. Observer exactement les effets secondaires, les noter par écrit, avertir le médecin immédiatement ; stopper le médicament, et donner un antidote selon l'ordre médical.
- Précautions préalables : (**TRÈS IMPORTANTS**)
 - Lire le mode d'emploi du médicament ;
 - Annoncer *immédiatement* toute erreur dans l'administration du médicament au médecin ;
 - Certains médicaments ne doivent être appliqués que par le médecin ou un personnel formé p. ex. pour les cytostatiques IV, médicaments possédant une petite étendue thérapeutique mais à très forte action ;
 - Faire attention aux confusions possibles :
 - mg : g
 - ml : µl
 - 1/10 : 100/1000
 - 1 fois par jour : 1 fois par semaine

- La dose totale peut être comprise par kilo de poids corporel et multipliée par celui-ci.
- Lors du danger de suicide ou de toxicomanie médicamenteuse, des mesures spéciales doivent être prises par le médecin.
- Par mauvaise information, beaucoup de patients ne prennent pas leurs médicaments.

Le patient a le droit de refuser la prise d'un médicament après information adéquate. Dans les situations limites (par exemple état d'inconscience, enfant, etc.), le médecin décide après échange avec les représentants légaux, sauf en cas d'urgence où il est forcé d'agir immédiatement.

Pour en savoir plus, lire :

1. Fiches techniques des soins infirmiers, Ed. Universitaires Fribourg, Suisse, 3^e éd. 1994, 163–68.
2. Vital D, Le Jeune C. *Dorosz : Guide pratique des médicaments*. 36^{ème} édition. Paris : Maloine ; 2016, 1965 pages.
3. Dictionnaire Vidal, 91^e édition, 2015. <http://www.vidal.fr>
4. MIMS DESK REFERENCE « MDR 2001 », 2001 ; volume 36 : 1968 pages.